

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LISTE DES AUTEURS .....	V
SOMMAIRE .....	VII
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	IX
AVANT-PROPOS .....	XIII
<b>I. – LES ACTEURS DE LA GOUVERNANCE</b>	
LA PARTICIPATION DE L'UNION EUROPÉENNE AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	3
MONDIALISME ET RÉGIONALISME .....	21
I. – <i>Le régionalisme : de la déconstruction de l'action publique à l'invention           d'un avenir partagé dans la mondialisation</i> .....	23
A. – Le régionalisme négatif .....	23
B. – Le régionalisme comme culture .....	24
C. – Le régionalisme comme géographie .....	25
D. – Le régionalisme comme politique .....	27
II. – <i>L'inter-régionalisme</i> .....	28
A. – L'Asie et l'Europe .....	29
B. – L'Afrique et l'Europe .....	30
C. – L'Afrique et l'Asie .....	31
D. – Les Amérique(s) et l'Europe .....	32
E. – Les Amérique(s) et l'Afrique .....	33
F. – Les Amérique(s) et l'Asie .....	34
III. – <i>Un mondialisme de représentation des régions du monde dans leur           mouvement d'universalisation</i> .....	34
A. – Le non-sens d'une réforme des Nations Unies à partir d'une actualisation des puissances .....	35
B. – Représenter mondialement les expériences régionales d'intégration entre pays voisins .....	36
RÉFÉRENTIEL BANQUE MONDIALE DE BONNE GOUVERNANCE ET NOTION DE MEILLEURE GOUVERNANCE EUROPÉENNE : UN CONTRASTE ? .....	39
I. – <i>Le référentiel de Bonne gouvernance de la Banque mondiale : des choix, une           modélisation, des remontées d'informations, des synthèses et des faiblesses..</i>	42
A. – Six dimensions dans le référentiel .....	43
B. – Des remontées importantes d'information .....	44
C. – Des faiblesses persistantes .....	46

	PAGES
II. – <i>Le référentiel européen en contraste</i> . . . . .	47
A. – Le référentiel à usage interne . . . . .	48
B. – Le référentiel à usage externe . . . . .	50
<i>Annexe 1. Gouvernance et Bonne gouvernance (Basle (M.) 2003)</i> . . . . .	52
<i>Bibliographie d'appui</i> . . . . .	54
<b>LA DÉLICATE ARTICULATION DES NIVEAUX DE GOUVERNANCE : L'EXEMPLE DES RÈGLES SOCIALES</b> . . . . .	55
I. – <i>Le particularisme de l'Union imposant aux États membres la prévalence des règles européennes sur leurs engagements internationaux antérieurs</i> . . . . .	59
A. – La priorité de principe donnée aux engagements découlant de l'appartenance à l'Union européenne . . . . .	60
1. La préservation possible des engagements internationaux antérieurs . . . . .	60
2. La réduction impérative des divergences constatées. . . . .	62
B. – La tolérance temporaire d'engagements antérieurs incompatibles avec le droit de l'Union . . . . .	66
1. Les contours de l'obligation de dénonciation des conventions internationales du travail incompatibles . . . . .	67
2. L'admission d'une inopposabilité momentanée du droit social de l'Union européenne . . . . .	69
II. – <i>L'universalisme de l'OIT invitant à la recherche d'une convergence entre gouvernance régionale européenne et gouvernance mondiale</i> . . . . .	73
A. – Les modalités actuelles de participation de l'Union européenne aux travaux de l'OIT . . . . .	74
1. Une association directe aux travaux de l'OIT . . . . .	74
2. Une participation indirecte à l'adoption des règles de l'OIT . . . . .	79
B. – Les perspectives ouvertes par une hypothétique adhésion de l'Union à l'OIT. . . . .	88
1. La faisabilité incertaine d'une adhésion de l'Union à l'OIT . . . . .	88
2. L'opportunité conditionnelle d'une adhésion de l'Union à l'OIT . . . . .	94

## II. – L'UNION EUROPÉENNE ET LA GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE MONDIALE

<b>L'UNION EUROPÉENNE ET LA GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE MONDIALE</b> . . . . .	103
I. – <i>La structure écologique mondiale</i> . . . . .	103
II. – <i>La structure dans l'Union européenne</i> . . . . .	109
III. – <i>L'encadrement juridique</i> . . . . .	112
IV. – <i>Les problèmes de gouvernance mondiale</i> . . . . .	114
A. – Le financement. . . . .	114
B. – Les initiatives nouvelles . . . . .	116
C. – Les principes de bonne gouvernance . . . . .	122
D. – Les décisions internationales et leur mise en œuvre . . . . .	124
E. – Gouvernance et politique de l'environnement . . . . .	126

	PAGES
LE CADRE JURIDIQUE DE L'UE CONCERNANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :	
PLUS DE QUESTIONS QUE DE RÉPONSES . . . . .	129
I. – <i>Le défi du changement climatique dans les relations extérieures de l'UE</i> . . . . .	129
II. – <i>Les instruments en place sont-ils suffisants?</i> . . . . .	132
A. – Le protocole de Kyoto (1997) . . . . .	134
B. – Les objectifs et instruments-clés de l'Union européenne . . . . .	136
C. – Améliorer le lien entre les actions contre le changement climatique et l'Agenda de Lisbonne . . . . .	138
D. – Stratégies parallèles . . . . .	138
E. – La nouvelle révolution industrielle . . . . .	139
F. – Le traité de Lisbonne . . . . .	140
III. – <i>Les actions internationales et européennes répondent-elles aux objectifs       poursuivis?</i> . . . . .	141
UNION EUROPÉENNE ET GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE MONDIALE : LE RÔLE DE L'UE DANS LE SUIVI DE L'ACCORD DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT . . . . .	145
I. – <i>L'apparente volonté de l'UE de se positionner comme chef de file dans le       suivi Post-Copenhague</i> . . . . .	150
A. – L'existence d'un cadre législatif aux objectifs ambitieux . . . . .	150
B. – La confirmation des orientations par les institutions de l'UE . . . . .	152
II. – <i>La marge de manœuvre étroite de l'UE</i> . . . . .	157
A. – La nécessaire cohésion au sein de l'UE pour jouer un rôle important sur la scène internationale . . . . .	157
B. – Les limites des actions conditionnelles . . . . .	160
 <b>III. – L'UNION EUROPÉENNE   ET LA REGULATION DU COMMERCE MONDIAL</b>  	
L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉGULATION DU COMMERCE MONDIAL : LE POINT DE VUE D'UN ÉCONOMISTE . . . . .	169
I. – <i>L'Union européenne dans le commerce mondial</i> . . . . .	170
II. – <i>La politique commerciale de l'Union européenne</i> . . . . .	173
A. – Union européenne et droits de douane . . . . .	173
B. – Les instruments de défense commerciale . . . . .	176
C. – Les accords de préférence . . . . .	178
III. – <i>L'impossible « forteresse Europe »</i> . . . . .	179
IV. – <i>Quelles évolutions pour l'Union européenne?</i> . . . . .	183
A. – Intégration commerciale et politique économique . . . . .	184
B. – La concurrence fiscale . . . . .	185
C. – Quelle politique commerciale extérieure de l'Union? . . . . .	187
LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE DE L'OMC : QUELQUES ENJEUX JURIDIQUES . . . . .	191

	PAGES
LES ACTEURS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE DE L'UNION EUROPÉENNE :	
PERSPECTIVES OUVERTES PAR LE TRAITÉ DE LISBONNE . . . . .	205
I. – <i>Le Parlement européen</i> . . . . .	212
A. – Le pouvoir de conclure les accords internationaux . . . . .	213
B. – La production de normes législatives . . . . .	216
II. – <i>Le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité</i> . . . . .	219
<b>IV. – L'UNION EUROPÉENNE</b>	
<b>ET LA RÉGULATION DE LA FINANCE INTERNATIONALE</b>	
L'UNION EUROPÉENNE ET LA STABILITÉ FINANCIÈRE MONDIALE . . . . .	227
I. – <i>L'Union européenne et la stabilité des marchés financiers internationaux : quel rôle de et pour l'euro?</i> . . . . .	229
A. – L'UE, l'euro et les marchés financiers internationaux . . . . .	230
1. Les caractéristiques de l'euro en tant que «monnaie internationale» . . . . .	230
2. Les déterminants de l'internationalisation de l'euro . . . . .	233
3. L'euro et l'intégration financière internationale de l'UE . . . . .	235
B. – L'euro et la stabilité financière mondiale . . . . .	237
1. Vers un système monétaire international avec deux monnaies de réserve? . . . . .	238
2. L'introduction de l'euro et la réduction de la concentration des réserves de change au niveau international . . . . .	240
3. Diversification privée et partage international du risque de consommation : l'euro a-t-il eu un effet spécifique? . . . . .	243
a) L'euro et le biais domestique . . . . .	244
b) L'euro et le partage international des risques (de consommation) . . . . .	245
II. – <i>L'Union européenne et les instances de régulation financière internationales : quelle influence, par ce biais, sur la stabilité financière internationale?</i> . . . . .	246
A. – La gouvernance de la finance internationale : une brève présentation . . . . .	247
B. – Quelle contribution de l'UE aux solutions multilatérales? . . . . .	252
1. L'UE et sa représentation extérieure . . . . .	252
2. Représentation et capacité d'influence de l'UE dans les instances financières internationales . . . . .	255
C. – Vers la mise en place d'une gouvernance financière européenne . . . . .	261
<i>Postface</i> . . . . .	267
<i>Références bibliographiques</i> . . . . .	269
L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉGULATION DE LA FINANCE INTERNATIONALE . . . . .	271
I. – <i>L'UE et les SSBs</i> . . . . .	275
A. – Droit des relations extérieures et participation de l'UE aux SSBs . . . . .	276
B. – Les SSBs. Une typologie . . . . .	278
C. – Le FSB («Conseil de stabilité financière») . . . . .	283
D. – Le G20 . . . . .	285
E. – Le GAFI . . . . .	287

	PAGES
F. – Appréciation juridique .....	287
II. – <i>UE et FMI</i> .....	293
A. – L'UE et la réforme des Fonds .....	293
B. – Les aspects juridiques .....	295
C. – La situation actuelle .....	296
D. – Comment imaginer l'avenir ? .....	297
<i>Addendum</i> .....	301
L'EUROSISTÈME FACE À LA CRISE FINANCIÈRE (2007-2009) .....	303
I. – <i>Un objectif prioritaire de stabilité des prix</i> .....	305
II. – <i>L'Eurosystème face à la crise (août 2007 – décembre 2009)</i> .....	308
A. – Le principe de séparation à l'œuvre en période de crise (août 2007 – septembre 2008) .....	308
B. – Les mesures non conventionnelles de politique monétaire et la mise en cause du principe de séparation .....	311
C. – Politique monétaire .....	312
D. – Politique du crédit et politique de taux d'intérêt .....	314
III. – <i>Vers un objectif élargi de stabilité financière ?</i> .....	321
<i>Références bibliographiques</i> .....	325

## V. – CONCLUSIONS

CONCLUSIONS L'UNION EUROPÉENNE ET LA GOUVERNANCE MONDIALE : QUEL APPORT AVEC QUELS ACTEURS ? .....	329
INDEX JURISPRUDENTIEL .....	339
INDEX ANALYTIQUE .....	343
TABLE DES MATIÈRES .....	351